

Conditions et règlements

Leçons en cours collectifs

1. Conditions

Toute personne inscrite à l'école de natation s'engage à respecter les règles de fonctionnement du club et de la piscine de la Maladaire.

Pensez à vous réinscrire chaque saison ou chaque trimestre, car cela ne se fait pas de manière automatique.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en septembre pour la saison entière (de septembre à fin juin), ou par trimestre seulement pour les mauves, verts, jaunes.

Une carte d'entrée vous sera remise, en cas de perte veuillez le signaler rapidement à la caisse de la piscine, qui vous en délivrera une nouvelle au prix de CHF.5

Un bonnet de couleur correspondant au niveau vous sera remis le premier jour de cours.

2. Fonctionnement général

Notre école de natation collective, fonctionne, en dehors des vacances scolaires et fermetures techniques, de la façon suivante :

- Trimestre n° 1 : période scolaire entre les vacances d'été et les vacances de Noël.
- Trimestre n° 2 : période scolaire entre les vacances de Noël et les vacances de Pâques.
- Trimestre n° 3 : période scolaire entre les vacances de Pâques et les vacances d'été.

Toute inscription vous engage sur la période choisie, et vous sera facturée. Un report ou remboursement complet ou partiel (en fonction du taux de présence) peut être accordé sur présentation d'un certificat médical valide.

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires, pendant les fermetures techniques et fermetures pour événements organisés dans les locaux de la piscine (selon annonce sur le site internet du club et généralement à la piscine).

Les dates des cours et événements du club sont annoncées sur notre site internet et par affichage à la piscine. Nous vous invitons à visiter régulièrement le site pour toutes informations.

Les leçons manquées, ne sont pas remboursées ou remplacées. Le prix est un forfait pour une période définie.

3. Fonctionnement autour des bassins

3.1. Les élèves

Les élèves doivent être à l'heure au point de rendez-vous :

- Pour les bonnets mauves et verts dans le vestiaire collectif. Les moniteurs prennent les enfants et les ramènent au même endroit.
- Pour les bonnets jaunes, oranges, rouges, et bleus, assis sur les bancs sous le crocodile, devant les affiches.

La tenue :

- Le bonnet de couleur est obligatoire, un maillot de bain adéquate (maillot de bain classique ou short de bain à hauteur des cuisses), et des lunettes adaptées à l'enfant s'il le désire.

Un élève de moins de 10 ans n'est pas autorisé à rester seul au bord et dans les bassins avant et après le cours.

Les élèves en cours doivent être capables de suivre leurs moniteurs sans les parents, le temps de la séance.

Il est vivement recommandé aux élèves, de passer aux toilettes et de ne pas se baigner avant le cours.

3.2. Les accompagnateurs

Sont tenus de s'acquitter de l'entrée de la piscine, et d'être en tenue de bain, s'ils traversent le pédiluve pour être au bord du bassin.

Aucun élève ne peut être laissé au bord de la piscine, après son cours, sans la présence d'un adulte au bord du bassin

Tous les élèves ramenés au point de rendez-vous, sont à partir de là, sous la responsabilité de leurs parents ou de leur accompagnateurs, et le moniteur est dégagé de toute responsabilité.

4. Horaires des cours

Consulter les tableaux des cours, soit à l'entrée de la piscine, soit sur le site internet du club.

5. Passage de test

A chaque fin de trimestre, une évaluation est organisée durant les cours, pour faire le point sur les acquis et sur ce que l'élève doit encore travailler pour passer au niveau supérieur.

Une remise de diplôme a lieu à la fin de chaque trimestre si celui-ci est obtenu. Veuillez consulter le site internet pour les informations sur la remise des diplômes trimestriels (généralement la dernière semaine de cours avant la fin du trimestre)

Lorsqu'un élève porte un bonnet de couleur cela signifie qu'il est en formation dans cette couleur et qu'il n'a pas encore validé cette couleur.

Exemple : Un débutant est en bonnet mauve, il est en formation dans cette catégorie. Ensuite lorsqu'il obtient son diplôme « Bonnet Mauve », il passe en formation bonnet vert et portera un bonnet vert.